

Le logement coopératif

Une coopérative de logements à but non lucratif est une sorte d'association conjointe dont les membres deviennent des copropriétaires et habitent des unités individuelles selon un mode de location fixé par une entente mutuelle. Il n'y a aucun dépôt initial à faire, mais par contre, le résident copropriétaire achète des actions de la coopérative qui sont remboursées selon leur valeur originale quand l'un des membres veut quitter l'association.

A but non lucratif

Le résident paie un loyer mensuel à la coopérative pour couvrir les frais de l'hypothèque, du bon fonctionnement ainsi que de l'entretien de l'ensemble du projet. De cette façon le membre de la coopérative paie seulement pour l'utilisation de son logement et non pour les investissements ou les profits de quelqu'un d'autres.

Sécurité

Les membres d'une telle organisation, ont la sécurité d'un bail assuré; cependant, ils peuvent partir, s'ils le désirent en vendant leurs actions à la coopérative.

Services coopératifs

Les membres d'une coopérative peuvent s'unir pour organiser des garderies d'enfants, des dépôts d'alimentation et des services récréatifs; ils ont aussi la possibilité d'acheter des marchandises en grande quantité.

Communauté coopérative

Les coopératives regroupent des gens de diverses classes sociales ayant des revenus et des emplois fort différents, mais cette forme de copropriété de logements attire particulièrement des personnes gagnant un revenu moyen, qui traditionnellement sont locataires, mais préfèrent ne pas vivre dans le contexte d'une relation propriétaire-locataire. Elles intéressent aussi de jeunes couples incluant ceux qui prévoient acheter une maison dans un avenir assez rapproché; des retraités qui préfèrent ne plus avoir la responsabilité d'une propriété privée et qui ne veulent pas non plus être continuellement sujets à des hausses arbitraires de loyer; des gens dont le



SCHL (Vancouver)

La coopérative d'habitation du village "De Cosmos" à Vancouver (C.-B.) a remporté, en 1975, le prix d'excellence en architecture (environnement urbain) de la Fondation Vincent Massey. Ce prix est offert en collaboration avec le Conseil des arts du Canada et la SCHL.

travail exige un déménagement fréquent; et finalement ceux qui ressentent le besoin de s'intégrer dans une plus grande communauté.

Avantages uniques

Les coopératives d'habitation constituent le seul genre de logement qui offre la sécurité de la propriété aux

personnes qui doivent ou préfèrent louer un logement ordinaire.

C'est la seule forme de logement social qui permette aux résidents de prendre part à la planification et à l'administration de l'immeuble dans lequel ils vivent. C'est, pour ainsi dire, la seule forme de propriété sur le marché du logement qui soit accessible aux gens à revenus modestes dans les

Le logement coopératif en Saskatchewan

Le ministre des Affaires urbaines, M. Barney Danson, a déclaré sa satisfaction de voir maintenant éliminés les délais imposés à ceux qui désiraient devenir propriétaires de logements coopératifs en Saskatchewan.

L'aide financière dispensée aux termes du programme fédéral d'aide pour l'accession à la propriété est principalement dirigée vers la production de logements à prix modestes. M. Danson a déclaré à ce sujet: "Nous encourageons les propriétaires à participer au programme coopératif en les aidant à bâtir eux-mêmes leurs demeures. En construisant leurs maisons, en partie de leurs propres mains, les futurs propriétaires peuvent contribuer grandement à en réduire le prix de revient au maximum.

Les bénéficiaires du programme

reçoivent, en Saskatchewan, une aide conjointe du gouvernement fédéral et du gouvernement provincial. Des prêts fédéraux, consentis sans intérêt pendant une durée de cinq ans, ramènent le taux d'intérêt de la dette hypothécaire à 8%; une aide spéciale peut être accordée aux familles à faible revenu.

Les prêts LNH accordés en vue d'obtenir des logements coopératifs peuvent être approuvés aux termes du programme par des prêteurs du secteur privé (banques, sociétés de fiducie et compagnies d'assurance), si non, par la SCHL elle-même. Le programme coopératif PAAP, qui, espère-t-on, permettra la construction de 500 nouveaux logements cette année, est le fruit de la collaboration de la SCHL et de la Saskatchewan Housing Corporation.